

71^{ème} Congrès Départemental

C'est à NICE, au Boulodrome Henri Bernard, le 10 décembre 2022, que se sont tenues les assises du 71^{ème} Congrès Départemental des Alpes-Maritimes.

Après pointage des délégations, la représentativité se décompose comme suit :

SECTEUR OUEST

1	1004	A B ST CEZAIRE	BARLA JEREMIE	38
2	1005	ST JOSEPH GRASSE	LERDA JEAN LOUIS	67
3	1006	A B VALBONNE S A	CASANA RENE	78
4	1009	A B ALLEES FORVILLE	CROCHET FRANCOIS	11
5	1011	BEACH CLUB	FLORENT-LEGAL DOMINIQUE	136
6	1013	PETANQUE ANTIBOISE	FERRO FRANCOISE	648
7	1015	BOULE MOUGINOISE	BENTALEB ALI	74
8	1017	LA BOULE RENAISSANTE	MATTIOLI JOSEPH	42
9	1020	CANNES AERO SPORTS	LOMBARDO PATRICIA	130
10	1021	C B BAR SUR LOUP	GATTO ANGE	21
11	1023	C B ROCHEVILLOIS	TOBELEM SERGE	149
12	1027	E S MIRANDOLAISE	NICOLAS CHRISTIAN	121
13	1029	GRASSE PETANQUE	BORSOTTO CLAUDE	193
14	1032	P P A ANTIBES	GHELARDI JACQUES	38
15	1034	A S C MOUANS SARTOUX	MARTELLO CHRISTOPHE	152
16	1041	C B MUNICIPAL PEGOMAS	LECOMPTE GERARD	53
17	1052	A.B. CAPITOULANE	LORENZELLI GERARD	34
18	1053	C.B. MANDELIEU	GARRY PHILIPPE	120
19	1054	PETANQUE NAPOULOISE	BERNARD-BRUNO JACKY	100
20	1055	BAS - GOLFE JUAN	URRUTY NICOLE	103
21	2002	A B PLANS DE CARROS	LOPREVIT GIROLAMO	67
22	2024	BOULE BARONNAISE	TATTANELLI ALDO	46
23	2025	BOULE DU CHATEAU	IANNARELLI JEAN PIERRE	84
24	2028	BOULE NEUVE CARROS	SANTI ERIC	19
25	2033	C B MONTALEIGNOIS	BOTTINO ADRIEN	72
26	2046	E S V L	UGOLINI SERGE	115
27	2048	GATTIERES PETANQUE	FABRON DAVID	62
28	2053	MINI BOULE	CIPRIANI MICHEL	160
29	2068	S P C O C	GARCIA SALVADOR	75
30	2074	U S CAGNES	RENALDI ROGER	122

SECTEUR CENTRE

31	2000	ENT SOCIETES NICOISES	OLIVIERI DANIEL	18
32	2001	A B CARRAS AEROPORT	SANCHEZ JEAN.	101
33	2003	A B V B NICE	BORRA ROBERT	81
34	2004	AB COMMERCANTS CESSOLE	NICCOLAI MICHEL	81
35	2006	A.P.C.V.F. NICE	CHAIEB MHAMED	32
36	2009	A B THIERS CLUVIER	MESCHINI MICHEL	55

37	2012	A S A C R M	PERUCON STEPHANE	92
38	2015	A.A.P.N.	TRUFFO JEAN MARC	30
39	2022	A S T A M	BRASIER SYLVIO	25
40	2029	C A S E NICE	BAILET PATRICK	146
41	2038	C P S CASTAGNIERS	MARABOTTO JEAN JACQUES	31
42	2039	C S TOURRETTAN	BREMA PATRICE	80
43	2040	COLOMARS O C	CASTIGLIA GILLES	92
44	2041	D U C NICE	BUIATTI THIERRY	75
45	2043	E S O M	HONNORE LUC	33
46	2049	GAZELEC SPORTS C A	GRINDA CLAUDE	25
47	2051	I P N N	AGNELLO ANGE	89
48	2054	GAIS PETANQUIERS	ALLAVENA FRED	40
49	2055	JOYEUX PETANQUIERS	LIONS CLAUDE	67
50	2057	MONTET BORNALA CLUB	BERTRAND PHILIPPE	23
51	2060	O C BAUS ROUX	CHIODI DANIEL	115
52	2070	S O E	EGEA GUY	33
53	2071	TRINITE SPORTS	PORFIDA ANTOINE	66
54	2072	U B CONTOISE	MIGLIERINA JEAN CLAUDE	20
55	2073	U S A C A R	LECCACORVI YVES	61
56	2075	NICE METROPOLE PETANQUE	TOGNETTI GUY	45
57	2077	U S ST ANDRE	CONSONNOVE MICHEL	50
58	2078	VENCE PETANQUE	PUGLIESE COSMA	98
59	2083	AB de MICHEL ANGE	GARCIA DANIEL	59
60	2087	CLUB BOULISTE BON VOYAGE	DELMOTTE HERVE	5
61	2095	A S SAPEURS POMPIERS	VALETTE ROBERT	8
62	2112	A O ESCARENOISE	VALLEE GILLES	25
63	2113	C B DE LA VIEILLE VILLE	BOUYSSOU NICOLAS	11
64	2119	C B DE L ABADIE	ARMELI GRIGIO GREGORY	26
65	2120	A B SQUARE KIRCHNER	LESBROS JEAN MARC	48
66	2122	A B BLAUSASC	BERKOUKCHI GERARD	91
67	2130	A.S. DU RAY	GENOVESE PHILIPPE	34
68	2131	A.B. CANTARON	PIETRI CHARLY	49
69	2145	UNION BOULISTE DU VIGNAL	ZUGLIANI ERIC	13
70	2150	LU PESCAIRES DE SAN ROCH	LAMBINET JEAN PIERRE	16
71	2153	ASSOCIATION BOULISTE ASPREMONTOISE	BONFILS OLIVIER	21

SECTEUR EST

72	3008	C B ST JEANNOIS	CASERTA NICOLAS	28
73	3010	EZE PETANQUE	PIMENTA ADRIANO	30
74	3011	GARAVAN PETANQUE	ZUNINO ALAIN	26
75	3012	MENTON PETANQUE	COCOZ MANU	87
76	3013	PET BERLUGANE	RIOLI ANDRE	59
77	3017	ROQUEBRUNE C M P	GLASSER DOMINIQUE	65
78	3021	VILLEFRANCHE PETANQUE	GARNERY MICHEL	64

SOCIETES ABSENTES ou NON REPRESENTEES:

SECTEUR OUEST

79	1003	A B RIOU	ZUCCHINI SERGE	51
80	1012	B A BIOTOISE	RONDONI JOCELYNE	68
81	1014	BOULE JEAN JAURES	SZCZERBINSKI MICHELE	2
82	1030	PETANQUE CROIX ROUGE	MAHE JEAN LOUIS	10

83	1057	AB SOPHIA-ANTIPOLIS	ARABA ABDERRZAEK	13
84	1060	LA BOULE CAUSSOLOISE	BALESTRA JEAN PAUL	5
85	2134	SAINT JEANNET PETANQUE	BEREAU ROBERT	15

SECTEUR CENTRE

86	2007	A S FALICON	FALCONE PHILIPPE	45
87	2023	BOULE D'ARGENT	DALMASSO JEAN PAUL	20
88	2026	BOULE FLORES	PERSICO RENE	11
89	2027	BOULE PUGETOISE	NAISONDARD JEROME	8
90	2034	C B ROQUEBILLIERE	GASTAUD DIDIER	13
91	2035	C B XV CORPS	BALLOCHI MARC	16
92	2045	ESSOR MADELEINE	POIREL MICHEL	19
93	2082	BOUCHES DU LOUP	FRANCONIERI DOMINIQUE	58
94	2099	OGCN PETANQUE	MATTIO JEAN PHILIPPE	28
95	2108	LU AMIC DAU CASTEU	BACCCHIALONI RENE	13
96	2135	SP COMMERCANTS RIQUIER	NICOLA GERARD	24
97	2142	CLOS PETANQUE PARC IMPERIAL	DAMILANO STEPHANE	14
98	2147	A.C. PETANQUIER du PAILLON	NUSBAUM FRANCK	44
99	2151	TINEE PETANQUE	CHEMIN XAVIER	24
100	2152	ABC SAINTE MARGUERITE	ROMEO VINCENT	62
101	2154	LA PETANQUE BOLLENOISE 06	VAN DER HAEGEN PASCAL	38
102	2157	ASB MADELEINE	PEDESINI GERARD	32
103	2158	CLUB DE LA FRATERNITE	MELLINE JACQUES	3

SECTEUR EST

104	3003	A S TURBIASQUE	BARRAL ANDRE	35
105	3006	BOULE SOSPELLOISE	PIERRON JEROME	25
106	3009	E B BEAUSOLEIL	BELLA DIDIER	20

ALLOCUTION de Bernard CONSONNOVE, président du CDAM

Monsieur Éric CIOTTI député, président de la Commission des finances du Département des Alpes Maritimes

Messieurs Philippe MANASSERO président du Comité Départemental Olympique et Sportif
Mesdames et Messieurs les Présidents et leurs représentants,

Monsieur Anthony BORRE 1^{er} adjoint, représentant monsieur Christian ESTROSI maire de Nice.

Monsieur Graig MONETTI, adjoint aux Sports de la ville de Nice

Sont annoncés en cours de séance

Bienvenue et merci de votre présence à notre 71^{ème} Congrès Départemental

Avant d'entamer véritablement ce Congrès je vous demanderai d'observer une minute de silence en mémoire des personnes que nous avons malheureusement perdu cette année

Je ne vais pas toutes les citer par peur d'en oublier mais comment ne pas citer Edgar GUIBILITATO président honoraire (président du Comité pendant 3 mandats consécutifs) et Anne Laure LE COLLENNIER présidente de la Commission Féminine.

Je ne connais pas encore exactement le pourcentage de participation, il me sera communiqué en cours de séance mais le quorum est atteint.

Je déclare donc ouvert le 71^{ème} Congrès Départemental.

Après 2 saisons tronquées pour cause de COVID, la vie sportive a repris son cours presque normalement.

Presque normalement car la COVID a fait beaucoup de dégâts collatéraux en deux ans : bénévoles, dirigeants, arbitres, délégués, joueurs, partenaires.

Heureusement nous pouvons toujours compter au niveau du Comité Départemental sur les aides du Conseil Départemental et de la mairie de Nice.

Nous avons le privilège de disposer d'un boulodrome, nous en prenons très soin.

J'en profite pour signaler qu'il est à disposition gratuitement à tous les clubs pour organiser des concours.

La relance a été poussive malheureusement pas à la hauteur de notre espérance. Seulement 800 licenciés de plus par rapport à l'année dernière avec 109 clubs affiliés en 2022 (+ 7 clubs par rapport à 2021).

Un frémissement de reprise. La reconquête sera difficile car d'autres habitudes ont été prises que ce soit au niveau des licenciés ou de certains clubs : plus de cartes de membres moins de licences fédérales.

De 8010 licenciés en 2019 qui demeure notre année de référence, nous avons chuté à 6357 licenciés avec beaucoup de pertes chez les jeunes.

Les dispositifs et différentes aides ne sont pas assez exploités par les clubs : PASS SPORT (jeunes), ODALYADES (féminines), TOUS A VOS BOULES (parrainage Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur).

L'ANS n'a pas été suffisamment sollicité par les clubs.

Tout cela ne s'est pas trop ressenti au niveau de la participation aux concours.

Cette perte de licence n'est pas sans impact vous vous en doutez sur notre budget d'autant plus que la part fédérale a augmenté de 2€ et la part régionale de 1€.

Ces quotes-parts n'ont pas été répercutées jusqu'à présent sur le tarif de nos licences. Le prix de la licence Comité 06 est toujours bloqué à 30€ depuis 2017.

Nous allons procéder au vote pour une licence à 35€.

La perte de licenciés est évaluée à 24000€.

Les dépenses n'ont pas baissé pour autant, bien au contraire avec un gros poste de dépenses : les frais de déplacement (championnats régionaux et championnats de France)

Nous avons malgré tout maintenu nos aides, nos primes, en indexant les frais de déplacement (essence, repas, hôtellerie).

Notre feuille de route reste ambitieuse malgré la crise car il nous faut travailler sur la relance. On ne peut pas se relancer par l'austérité.

Nous ne sommes pas favorisés par la nouvelle catégorisation fédérale bien que nécessaire, avec toutes les conséquences sur nos concours.

Les bonnes habitudes devront être reprises au niveau du calendrier. Pour l'heure un calendrier provisoire est affiché au fond de cette salle, je vous engage à le consulter et à nous faire part de vos remarques. Il y a encore des manques.

La crise économique a modifié les comportements et les exigences, on retrouve sur les terrains les mêmes dérives que dans la vie civile. Nous avons durci l'arbitrage et les sanctions. Avec quatre comparutions en discipline cette année.

Nous avons prohibé l'alcool sur tous les Championnats Départementaux en appliquant la Charte ZERO ALCOOL.

Avec des contrôles aléatoires puis exhaustifs à partir des 1/2 finales. Des contrôles de boules ont également été effectués.

Ces dispositions seront renouvelées l'année prochaine.

Je ne vais pas empiéter sur le rapport des différentes commissions sportives, mais je tiens à souligner que nous avons encore obtenu en 2022 d'excellents résultats qui devraient nous placer en haut du podium au niveau du classement général de tous les Comités de France.

Nous travaillons sans salarié ce qui est exceptionnel pour un Comité de notre taille.

Je remercie donc les membres du Comité pour la qualité et la quantité de travail accompli. Notre équipe est formidable et je suis fier de la représenter.

Je passe la parole à

Monsieur Eric CIOTTI député, président de la Commission des finances du Département des Alpes Maritimes.

Merci cher Bernard, je veux vous dire ma joie d'être parmi vous ce matin pour cette Assemblée générale du Comité départemental des Alpes Maritimes qui réunit beaucoup d'acteurs des clubs auxquels nous sommes très attachés.

Parce que la pétanque c'est notre histoire, notre culture, notre ADN, c'est la Côte d'Azur.

Je vous remercie chacune et chacun d'être ces piliers dans nos villes et nos quartiers de Nice.

Il est important d'avoir des clos qui sont des lieux de rassemblement, de réunion où nos aînés se rencontrent, se retrouvent, passent des moments de partage aux boules ou aux cartes.

Au-delà de la compétition il y a toute cette vie sociale qui pour moi doit être soutenue, accompagnée et je peux vous dire combien votre action, votre travail, votre dévouement de bénévole pour animer, faire venir des jeunes nécessite beaucoup d'engagement et c'est formidable.

Du fond du cœur je veux vous en remercier.

Merci au comité départemental, merci à toute l'équipe qui entoure Bernard, tous ceux qui au quotidien font un travail extrêmement important qui n'est pas facile et pas simple.

Cela me permet de dire combien le Département des Alpes Maritimes, que je représente aujourd'hui, autour de son président Charles GINESY et Carine PAPY, est au 1^{er} rang du partenariat que nous voulons voir continuer et conforter avec tous les acteurs que vous êtes.

On consacre des moyens importants pour la pétanque et le jeu provençal que ce soit pour le comité, les clubs, les grands événements comme l'EUROPETANQUE notre manifestation phare qui a été sauvée par le département des Alpes Maritimes lorsqu'il a failli disparaître.

L'EUROPETANQUE c'est notre vitrine, il y a eu après l'attentat du 14 juillet et la crise sanitaire, une reprise cette année. On cherche à redynamiser cet événement qui est une marque.

D'autres ont essayé de la concurrencer, je crois que cela n'a pas marché malgré des moyens financiers considérables. Je souhaiterais d'ailleurs que les moyens soient rassemblés plutôt que d'installer une concurrence qui mobilise l'argent public.

Votre président a dit dans son propos que l'on traverse un moment difficile, pour moi la pétanque c'est une activité essentiellement traditionnelle et on voit bien dans les chiffres donnés par Bernard que l'on est passé de 10000 licenciés à un peu plus de 6000.

La covid qui a fermé vos clos est passé par là, il y a aussi le vieillissement, le non remplacement des populations et qu'il y a une menace. Cette menace est là pour les boules mais aussi pour beaucoup d'autres activités. On doit être les garants du maintien de nos traditions de notre patrimoine pour faire en sorte que l'on puisse transmettre ce que l'on a reçu à nos enfants, sinon c'est une bougie qui va s'éteindre. Nous devons vous accompagner et vous soutenir, Bernard a rappelé que les départements qui financent des comités sont rares. Nous finançons près de 70 clubs dans le département et nous serons toujours là pour les présidents de l'ouest, du centre, des vallées et de nos montagnes.

Cette année vous êtes confrontés comme beaucoup à un problème majeur : la hausse des prix et les augmentations des quote-part fédérales et régionales sur le prix de la licence qui devaient conduire votre Comité à demander une augmentation de 5€ du prix de vente de la licence aux clubs.

Aujourd'hui je veux annoncer au président, à chacun de vous que l'on a décidé au niveau Département à plus que doubler notre subvention ce qui permettra de supprimer l'augmentation des 5€.

On passera de 12000 € à 25000 €.

Le Département augmentera toutes les subventions des associations sportives et culturelles.

Je ne peux pas rester à toute votre assemblée car il y a beaucoup de manifestations ce matin.

Pour conclure je veux vous dire que vous pouvez compter sur le Département des Alpes Maritimes, que vous pouvez compter sur moi en toute circonstance, parce que nous vous le devons car l'action que vous faites est essentielle.

Merci pour ce que vous êtes et pour ce que vous faites.

Bernard CONSONNOVE remercie Éric CIOTTI pour son intervention et sa décision de doubler la subvention. Il rappelle que les clubs peuvent améliorer leurs finances en faisant des demandes de subventions et en utilisant les parrainages.

Poursuivons l'ordre du jour la parole est à **Jean-Claude CALCAGNO, Secrétaire Général,**

Voici les taux définitifs de participation :

- 73% de clubs présents ou représentés
- 76% des voix attribuées

Le quorum est atteint

C'est toujours un plaisir renouvelé d'associer les clubs, les administrateurs, les bénévoles et les licenciés au bilan de l'année écoulée.

Je commencerai donc mon propos en remerciant chaleureusement chacun d'entre vous de nous témoigner votre confiance.

Le Comité est d'abord une ambition collective ; celle d'organiser, de promouvoir, de développer et de diriger les sports Pétanque et Jeu Provençal.

Les Clubs sont les derniers maillons assurant le respect des directives fédérales vers les membres de leur association.

Les Associations affiliées à la FFPJP s'engagent par cet acte d'affiliation à appliquer et respecter tous les règlements comme le prévoient les statuts.

En voici quelques rappels :

Tous les membres des bureaux doivent être obligatoirement licenciés

Le président d'association engage sa responsabilité civile, pénale ou financière. Il doit exercer son mandat en s'appuyant strictement sur les statuts et son règlement intérieur quitte à les faire évoluer s'ils ne sont pas assez explicites.

Vous avez tous été invités à participer à une réunion d'information animée par Patrick GRIGNON président de la Commission Nationale d'Arbitrage sur le sujet.

Un grand merci aux clubs qui s'investissent dans les écoles, aux dirigeants et aux bénévoles qui ont obtenus un diplôme d'initiateur cette année.

Ce diplôme dit « tronc commun » ouvre la voie à une qualification de graphiqueur et arbitre départemental, qui vous permettrait de réduire les frais lors de l'organisation de concours.

Ces candidatures peuvent se faire via le mail du comité cd06@petanque.fr

Sans impiété moi aussi sur le palmarès sportif, je tiens à mettre en avant quelques résultats. Le palmarès complet est contenu dans l'enveloppe qui vous a été remise à l'accueil lors de votre émargement.

- **Les jeunes** :

Championnats de France Triplettes JEUNES à Bourg St Andéol, victoire de l'équipe cadet du CASE NICE : Dylan DUBOIS – Giovanni RIVIERA – Mason BUCHE

- **Les moins jeunes** :

Mickael BONETTO & Marine TUR Champions de France doublettes mixte

Mickael BONETTO & David RIVIERA Vice-champion de France doublettes masculins

Comme vous le savez, les jeunes sont mon cheval de bataille depuis des années, aussi je tire la sonnette d'alarme.

Chronique d'une mort annoncée si on ne fait rien : de 2015 à 2019 nous sommes passés de 10 écoles de pétanque active à pratiquement zéro.

Grasse Pétanque a depuis montré la voie suivi l'année suivante de l'ES Mirandolaise, merci Cyril, Séverine, Claude, Xavier et les autres.

En 2022 nous ne comptons plus que 6 clubs organisateurs de concours localisés à l'ouest du Département de Cannes à St Laurent du var.

La Commission s'active pour relancer « la mécanique » et continue les animations sans se décourager même si elle a l'impression parfois de prêcher dans le désert.

Merci aux présidents de clubs qui organiseront des concours jeunes en 2023 sans forcément compter des jeunes dans leur rang : ABC Cessole, AB Blausasc, CB Montaleignois, Vence Pétanque et le CB Rochevillois sans oublier Monaco déjà présents en 2021.

3 écoles de pétanque devraient voir le jour à Montaleigne, Vence, Blausasc.

Beaucoup de travail en perspective.

Plus que jamais, j'assène avec conviction ce message essentiel « c'est ensemble et solidaire, que nous pourrons y arriver ».

Pour les bénévoles que nous sommes, JF Kennedy nous a dit :

« Le courage et les efforts ne servent à rien quand on n'a ni but ni motivation. »

Merci à tous...

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Avant de poursuivre nous allons soumettre à approbation le PV de 2021.

La présidente de la Pétanque Antiboise demande la parole :

- « il n'y a pas l'allocution Lucette Coste »

Réponse : son discours n'a pas été enregistré et nous n'avons pas reçu le rapport écrit de son intervention

- J'avais fait une intervention sur les comptes achats 607 et 707 recettes de marchandises.....
Réponse : le compte 707 est déséquilibré par beaucoup d'organisations gratuites (repas)

LE PV EST APPROUVE, une abstention

Le président donne la parole à,

Anthony BORRE le 1^{er} adjoint à Christian ESTROSI maire de Nice qui vient de nous rejoindre

Monsieur le président, cher Philippe, les membres du bureau, chers amis, je ne vais pas faire de discours très long et surtout pas politique parce que ce n'est pas le lieu pour entendre des mots qui blessent et dressent les uns contre les autres.

Je suis venu vous dire merci, merci au nom de Christian ESTROSI que je représente aujourd'hui.

Merci pour ce que vous faites au quotidien, merci d'incarner l'identité, la tradition de la boule qui est si importante dans notre département tout entier.

Plus il y a de tournois, plus il y a de concours, plus il y a de convivialité, plus il y a d'amitié, plus je m'en réjouis.

Jamais je ne conteste à quelqu'un d'organiser, plus on en fait mieux c'est et plus on additionne les concours, les aides, les combats et bien plus on est à la hauteur de nos responsabilités.

Dans une journée très chargée je me réjouis d'être avec vous pour les méridas où on partage la convivialité sans être toujours d'accord, c'est les boules c'est le clos.

Avec Frédéric CARLIN, monsieur boules à Nice, Graig MONETTI qui sera là tout à l'heure nous serons toujours à vos côtés.

Merci de m'avoir écouté et bon Congrès.

Bernard CONSONNOVE réitère ses remerciements à la ville de Nice et son maire Christian ESTROSI.

Nous allons suivre l'ordre du jour en nous adaptant à l'arrivée des personnalités, nous voici arrivé à la présentation du compte rendu financier par,

le Trésorier Général Daniel CHETRIT,

Le bilan et les résultats d'exploitation sont sous la compétence du cabinet d'expertise comptable FIREC qui les ont certifiés.

Toutes les factures justificatives ont été mises à disposition des 2 vérificateurs aux comptes qui ont effectué un contrôle exhaustif et pointilleux.

Il a été donné réponses directement à toutes leurs questions.

Le résultat de fonctionnement est forcément négatif -4700€, avec un déficit de 2000 licences par rapport aux années Pré-Covid et une reprise d'activité normale quant à elle normale, difficile d'équilibrer les produits et charges.

Les dépenses de déplacements et de logistiques ont subi les hausses que nous subissons tous dans notre quotidien.

Nous avons maintenu toutes nos aides financières aux clubs.

Les licences constituent les 2/3 de nos recettes, nous n'avons aucune certitude à l'établissement de notre budget prévisionnel sur leur niveau de l'année à venir.

Nous avons été fortement impactés par les hausses des quotes-parts fédérales et régionales mais compte tenu que les clubs avaient beaucoup souffert nous avons décidé de ne pas augmenter le prix de la licence. C'était un choix risqué, 2022 était une année de relance les provisions faites les 2 années précédentes nous permettaient encore de le faire.

On ne peut plus continuer à fonctionner sans augmenter notre tarif de licence. C'est pourquoi nous avons décidé lors de notre dernière réunion de soumettre au vote l'augmentation de celle-ci de +5€.

Nous avons donc accueilli avec soulagement l'annonce du député Eric Ciotti de nous augmenter la subvention du Département.

La présidente de la Pétanque Antiboise **Mme FERRO** demande la parole :

« L'année dernière j'avais soulevé la subvention du Boucin de Nice, on m'avait répondu que l'argent avait été placé en compte d'attente car le Boucin n'avait pas eu lieu.

Cette année la subvention est de 25300€, peut-on avoir des explications ? »

Frédéric CARLIN, Je ne sais pas pour le compte d'attente mais la subvention pour 2021 et 2022 est de 22000€. C'est l'annulation en 2020 qui a laissé un reliquat de 3300€ qui a été reporté sur 2022.

Antoine ZIZO : Quel est le montant des recettes mutations ?

Bernard CONSONNOVE : environ 18000€ mais une part est reversée à la fédération

Françoise FERRO : Juste une remarque le budget Trophées et récompenses est de 29440€, quand je vois que celui des achats boissons-alimentation est de 29000€, je m'étonne qu'il y ait un budget aussi important pour les Trophées.

Bernard CONSONNOVE : La ligne achats trophées ne comptabilise pas seulement les trophées et coupes mais couvre aussi les bons d'achat distribués aux clubs, les récompenses attribuées aux jeunes, les primes de résultats aux championnats de France, etc.

Pour être en conformité avec nos statuts, on passera à l'approbation des comptes après avoir entendu le compte rendu des vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs aux comptes par Mr Patrice BREMA président du CS Tourretan et Mme Catherine VAILLAGOU Vice-Président de la Pétanque Berlugane.

Nous certifions avoir procédé à ces vérifications en présence du trésorier général Daniel CHETRIT. Nous avons eu la possibilité de consulter toutes les pièces comptables nous permettant de faire par sondage toutes les vérifications appropriées.

Ces vérifications nous permettent de dire qu'elles reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière du CDAM.

En conclusion nous déclarons les comptes conformes et donnons quitus au trésorier général pour le rapport financier 2020.

Les vérificateurs aux comptes sont désignés pour 2 ans, Bernard CONSONNOVE demande deux nouveaux volontaires pour assumer cette mission sur 2023/2024.

Mrs Alain REY et Vanni SALVIONI se proposent, leurs candidatures sont acceptées et validées. Ils sont les nouveaux vérificateurs aux comptes pour la fin de la mandature.

Le rapport Financier 2022 est approuvé à l'unanimité

Avant de passer aux présidents de commissions le président Bernard CONSONNOVE donne la parole à **Corine VEROLA Vice-présidente de la FFPJP**

Ravie de vous retrouver aujourd'hui pour ce moment qui vient clôturer notre saison. Cette saison 2022 a marqué la reprise de toutes nos activités. En effet, après l'année blanche de 2020, suivie de la saison 2021 durant laquelle la FFPJP avait été contrainte de réduire ses Championnats de France pour cause de pandémie, cette saison 2022 nous a permis de retrouver notre rythme habituel avec la réalisation de toutes les compétitions normalement inscrites à nos calendriers fédéraux, régionaux et départementaux.

Conformément aux engagements de notre président Michel Le Bot, la FFPJP a mené tout au long de cette année, une réflexion afin de réformer notre système de classification. Vous avez déjà pu constater que certaines modifications ont d'ores et déjà été annoncées.

La principale étant la limitation à 2 années pour les joueurs classés Honneur au lieu des 3 minimum, qui étaient imposées jusqu'alors et qui constituaient à la fois un gros irritant auprès de nos licenciés et sûrement un frein à la participation dès que la barre des 9-10 points approchait... Désormais, les joueurs qui atteindront un certain nombre de points seront classés Honneur pour 1 ou 2 années maximum.

Une nouvelle catégorie appelée **Non Classés**, a été créée. Celle-ci, qui existe déjà dans beaucoup d'autres disciplines sportives (le tennis, le golf, le tennis de table et bien d'autres) a pour but de regrouper les primo licenciés et les joueurs et joueuses qui n'auront marqué aucun point durant la saison précédente.

Votre comité départemental a déjà décidé de créer des concours d'animation régulièrement au boulodrome en espérant par ce biais, amener certains de ces joueurs à aller vers la compétition officielle. Les joueurs non classés pourront bien évidemment participer à toutes les concours promotions et départementaux dans lesquels ils marqueront des points s'ils y font des résultats.

Comme le contrat de délégation que la FFPJP signe avec le ministère nous y oblige nous avons axé beaucoup de nos réflexions sur les jeunes et les féminines.

Concernant les jeunes, l'année 2022 a vu la création d'un circuit national qui se terminera le 16 décembre lors d'un superbe week-end qui regroupera les meilleures équipes ayant évolué sur les différents nationaux jeunes durant la saison.

Pour les féminines, la création d'un Championnat de France (CDF) supplémentaire les concernant : le CDF Triplettes mixtes qui connaîtra sa 1ère édition mi-juillet 2023. Il s'agissait d'une attente forte du terrain.

De plus, nos féminines seront mises à l'honneur lors du CDF Triplettes femmes désormais jumelé avec le CDF Triplettes hommes. En effet, elles pourront évoluer au même titre que les seniors masculins dans un carré d'honneur, qui sera sans aucun doute bien rempli, elles auront droit à une visibilité importante puisque la chaîne l'Equipe 21 a décidé de filmer et diffuser la finale du CDF Triplettes femmes. Une belle récompense pour ces dames dont le niveau de jeu ne cesse d'augmenter et qui nous offrent désormais des parties de haut niveau.

L'année 2023 verra également la création de la Coupe de France des clubs au Jeu Provençal qui connaît un beau succès pour sa 1ère année d'existence avec l'inscriptions de 505 clubs répartis dans toute la France.

La FFPJP a encore de nombreux chantiers sur lesquels nous allons travailler pendant les 2 dernières années de notre mandat. Notamment la mise en place d'une plateforme numérique nationale sur laquelle nous pourrions retrouver les calendriers de tous les comités départementaux et qui permettra dès l'année prochaine à tous les comités départementaux de posséder un outil que vous, licenciés du CD06 vous connaissez et utilisez déjà depuis 2 ans et qui permet les inscriptions en ligne sur tous les concours dans la France entière.

Il faudra également préparer le passage dès 2024 à la parité totale au sein du comité directeur fédéral. Parité qui arrivera dans les régions et les départements en 2028.

J'espère que cette saison 2023 nous permettra de faire de belles choses ensemble et de nous retrouver le plus souvent possible sur les terrains pour partager nos disciplines la pétanque et le jeu provençal que nous aimons tant.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches.

Question :

J'ai vu que des personnes ayant marqué 4 pts se retrouvaient NC, pouvez-vous nous donner l'explication ?

Bernard CONSONNOVE

Ces points sont probablement issus des concours ENTREPRISES qui ne sont pas pris en compte dans la classification 2023.

Question :

Le Comité Directeur de juin dit que les vétérans étaient hors catégorisation, qu'en est-il ?

Corine VEROLA

Les membres du Comité ont travaillé sur ce sujet, concernant les féminines, les vétérans, le jeu provençal. Pour ces derniers il avait été décidé dans un premier temps que les points marqués dans ces concours ne seraient plus pris en compte mais pouvaient être comptabilisés dans des classements spécifiques.

Les féminines suite à une enquête dans les clubs et les comités ont souhaité majoritairement que les points marqués dans les concours féminins comptent pour la classification.

Pour une égalité de traitement entre toutes les catégories, la Fédération a décidé donc de conserver les points pour le calcul de la classification.

Françoise FERRO : je n'étais pas informé de cette enquête

Question :

Par rapport à la classification n'aurait-il pas été judicieux de panacher des honneurs 1 avec des promotions, ça leur permettrait de jouer ensemble ?

Bernard CONSONNOVE

Il y a eu des concours de ce type par le passé mais la demande est devenue trop importante par rapport aux purs D2 et D3.

De plus les promotions passé honneurs la saison suivante trouvaient difficilement « à s'équiper » l'année suivante.

Pour préserver les concours départementaux on a éliminé ces formules et la participation globale s'en est trouvée dopée d'autant que ces concours ne sont pas inclus dans le logiciel Gestion Concours et donc pas autorisé par la fédération.

Les concours promotion marchent bien, il n'est pas envisageable d'en changer. Il faut mettre de la distance entre un promotion et un départemental, il est possible que certains joueurs fassent plutôt le choix de la proximité

Il faut avoir mesuré les effets de la nouvelle catégorisation pour apporter des modifications.

Françoise Ferro :

En sachant que les promotions sont beaucoup plus nombreux que les honneurs, sur les concours départementaux il y aura toujours moins d'équipes.

Bernard CONSONNOVE

Les années covid ont accentué la chute du nombre d'honneurs.

La 1^{ère} année tout le monde est descendu d'un cran sans jouer et les H3 se sont retrouvés promotion. On ne peut pas toucher à la classification, il faut donc agir sur le calendrier.

Question :

Pour les inscriptions en ligne classiques ne pourrait-on pas comme pour les qualificatifs modifier ou supprimer une équipe. ?

Bernard CONSONNOVE

Les Championnats Départementaux et les Coupes-Championnats de clubs sont sous la responsabilité des présidents de clubs qui ont cette possibilité en utilisant un IDentifiant et un mot de passe.

Pour les autres concours l'inscription est libre, ouverte à tous les joueurs il pourrait y avoir des actes malveillants.

La parole est maintenant donnée à,

Philippe MANASSERO président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 06).

Merci Bernard, bonjour à toutes et à tous.

Mme la représentante de la fédération, Mr le trésorier, Mr le secrétaire général, chers amis.

Il y a des visages que je connais et que je suis heureux de revoir en présentiel.

Je me suis battu pour que ce sport soit olympique, on n'y est pas arrivé.

Au salon des maires j'ai eu des échanges avec votre président fédéral il a mis en avant le Comité Départemental des Alpes Maritimes.

C'est un Comité très en avance sur beaucoup d'autres, qui fait bouger les choses, qui travaille bien. Je lui ai dit que je n'étais pas étonné connaissant son président et ses collaborateurs.

Je voudrai vous féliciter, vous dirigeants, car c'est vous qui faites vivre les clubs et assurez la vie sportive.

La reconnaissance des élus ici présents montre bien combien vous êtes une ressource importante pour le bien vivre ensemble.

Votre sport sera reconnu si tous ceux qui sont dans vos clubs sont licenciés, les membres c'est bien mais les licenciés c'est mieux.

Le projet associatif demande dans un club, en dehors des activités du genre « paniers de Noël », de fédérer à la fois les jeunes et les moins jeunes, que les dirigeants se disent en permanence « qu'est-ce qu'on peut faire de plus » « qu'est-ce qu'on va faire de mieux »

Le CDOS met en place des formations pour améliorer les connaissances des dirigeants, une formation 1^{er} secours (PSC1) à la base pour les éducateurs, mais qui peut s'étendre aux licenciés pour intervenir dans la vie associative, la rue ou la maison en cas d'accident.

Merci à ceux qui s'engage avec Jean Claude dans la caravane du sport. Le film que nous avons réalisé vous place dans les tout premier au niveau de la participation des gamins.

Merci d'intéresser la jeunesse à votre sport qui permet de pratiquer ensemble jeunes, hommes, femmes et anciens.

Autour de vos clubs vous avez des écoles, prenez contact, faites-les venir à vous, vous aurez un très bon accueil. Il y a des belles choses à faire.

Merci à vous pour votre implication, continuez, sachez que le CDOS est à vos cotés soit par le biais de Bernard qui y est aussi élu, soit par notre site internet. On est à votre écoute.

Merci et continuez l'œuvre que vous avez commencé.

Bernard CONSONNOVE

Merci Philippe pour le soutien que nous apporte le CDOS, nous allons donner la parole aux responsables des différentes commission du CDAM en commençant par les seniors-vétérans.

Rapport de la COMMISSION SENIORS VETERANS par Antoine SCIORTINO

En tant que Président de la commissions Séniors Vétérans, j'ai établi un bref compte rendu d'activité sur la saison 2022, contenu qui sera axé principalement sur les Championnats et Coupes de Clubs.

Quelques réajustements sont prévus et à l'étude pour 2023 sur les Championnats aboutissant à une montée en Régional : Vétérans et Open, avec la création d'une DIVISION 1 réunissant les équipes parvenues en ¼ cette année.

Aucun changement sur les Coupes PROMOTIONS et MIXTE qui sont bien en place et qui plaisent beaucoup dans leur format actuel.

A revoir la désignation des équipes qui reçoivent après la 1ère partie de sortie de poules.

On reste dans le système de club à club pour permettre à des clubs ne possédant pas beaucoup de terrains de recevoir quand même en veillant à une meilleure répartition géographique au départ surtout pour les coupes de club n'aboutissant pas à un CRC.

Quelques statistiques

	2021	2022	
Coupe de France	42	44	+ 4 équipes
CDC Open	40	44	+ 4 équipes
CDC Vétérans	51	60	+ 11 équipes
Coupe Mixte	33	45	+ 12 équipes
Coupe Promotion	112	139	+ 27 équipes

Bravo à tous les clubs pour leurs adhésions croissantes à toutes ces compétitions.

La Coupe de France 2022-2023

Le nombre d'équipes engagées a permis de qualifier 5 équipes au niveau de la zone PACA LANGUEDOC ROUSSILON et rejoignent le Case de Nice directement qualifié par rapport à son parcours de l'édition précédente.

Voici les résultats :

- ✓ Le Beach s'incline au 1er tour de zone contre Fréjus International Pétanque (83)
- ✓ Le Case de Nice s'incline au 1er tour de zone contre Briançon Serre Chevalier (05)
- ✓ Menton Pétanque s'incline au 1er tour de zone contre Eyguières (13)
- ✓ L'AS Mouans Sartoux s'incline au 2ème tour de zone contre La Crau (83)
- ✓ L'ABP Carros s'incline au 2ème tour de zone contre St Tropez (83)
- ✓ LA Mini Laurentine s'est qualifiée pour le 3ème de zone au dépend du club de Briançon tombeur du Case Nice au tour précédent
- ✓ Félicitations à tous nos représentants, malgré leurs défaites, pour leurs beaux parcours et bonne continuation à la Mini Boule Laurentine

Quelques remarques à propos de cette compétition phare :

- ✓ Les tenues : haut de clubs, bas sportifs identiques obligatoires
- ✓ Le respect des dates butées, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons disqualifié 2 équipes qui étaient en défaut.
- ✓ A noté l'incident dont a été victime le SC MOUANS SARTOUX en tour de zone, l'adversaire a été disqualifié suite des attitudes anti-sportives mais le SC MOUANS SARTOUX n'a pas été requalifié pour autant : toutes les réserves doivent se porter avant pour être recevables.
- ✓ Les traditions tendent à perdre, il est de coutume pour le club recevant d'inviter son adversaire, on constate quelques dérives

Résultats Championnats Départementaux des clubs (CDC) et Coupes de Clubs :

	Champion	Vice-Champion	½ finalistes
CDC Départemental	Pétanque Antiboise (La Fontonne) Monte en CRC en 2023	AB St Cézaire	PPA et Grasse Pétanque
CDC Vétérans	Cannes Aéroports Qualifié au CRC-V 2022	Mini Boule Laurentine	Pétanque Antiboise et Pétanque Antiboise (La Pinède)
Coupe Mixte	Es Mirandolaise (finaliste en 2022)	Pétanque Berlugane	Pétanque Antiboise (Eucalyptus) et ASC Mouans-Sartoux
Coupe Promotion	AB Valbonne	Boule Mouginoise	Pétanque Antiboise (La Pinède) et SPCOC

Félicitations aux vainqueurs et finalistes aussi bien pour leur tenue vestimentaire que leur comportement sportif et la convivialité qui a régné dans ces différentes finales de coupes qui ont toutes eu lieu au Boulodrome Henri Bernard à Nice.

En espérant qu'il en soit de même la saison prochaine.

Résultats Championnats Régionaux des clubs (CRC)

CRC Vétérans	Vainqueur Cannes Aéroports se qualifie au CNC-V 2022
CRC 1 OPEN	La Pétanque Antiboise se maintient
CRC 1 OPEN	Les clubs de ASC Mouans Sartoux et l'ASACRM se maintiennent
CRC 2B OPEN	Le club de l'ES MIRANDOLES accède au CRC1 en 2023

Résultats Championnats Nationaux des clubs (CNC)

CNC Vétérans	Lors du rassemblement National de Douai, le Cannes Aéroports fini 3ème de son groupe et manque de peu sa qualification pour les ¼ de finale. Félicitations pour cette belle aventure qui était une première pour un club de notre département et de notre région.
CNC 2	Après avoir loupé de peu la montée LA PETANQUE ANTIBOISE en 2021, la PA monte en CNC 1 en 2023. Elle termine Vice-Championne de France de CNC 2 cette année
CNC 3	La Mini Boule Laurentine monte en CNC 2

Coupe de France des Clubs 2022/2023

Trophée des Villes 2022 à Palavas Les Flots

L'équipe de NICE était composée des joueurs suivants :

Mickael BONETTO

Pierre LUCCHESI

David RIVIERA

Et Dylan DUBOIS en moins de 22 ans

Elle s'incline en 1/8 ème de finale sur le fil lors de la triplette décisive contre la belle formation de Gonfreville-L'Orcher.

Merci beaucoup pour votre attention

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous donne rdv l'année prochaine pour une saison sportive qui je l'espère battrà son plein.

Le Palmarès 2022 complet vous a été envoyé par mail.

Rapport de la COMMISSION JEU PROVENÇAL par son président Sébastien DJAGHRIF

En résumé, le Jeu Provençal en 2022 c'est :

- ✓ 12 concours dans les A.M : Individuels, doublettes, triplettes
- ✓ Le lancement du « circuit 3 pas » destiné à doper la participation dans les concours organisé sur notre territoire, de fidéliser nos joueurs sur ceux-ci et d'en attirer d'autres. Ce circuit regroupe en fin de saison dans un rassemblement final les 24 meilleurs joueurs qui auront cumulé le plus de points
- ✓ Un Championnat Départemental de Club à 16 équipes, le Champion a été cette année le club de la Pétanque Antiboise, le vice-champion « ES Mirandoles »
Le Champion Départemental 2022 s'est ainsi qualifié pour le Championnat Régional ayant lieu cette même année sans parvenir à s'y maintenir.
Le CDC 2023 sera reconduit sous la même forme en 2023 (D1 et D2)
Le club de Mouans Sartoux qui avait réussi à se qualifier lors du Championnat Régional au Rassemblement National n'a pu sortir des poules cette année.
- ✓ C'est aussi la mise en place de la chartre « zéro alcool » par le Comité des AM, mesure qui sera reconduite en 2023 sur tous les Championnats Départementaux :

Championnat Départemental Doublettes organisé par l'AB ST JOSEPH DE GRASSE	Championnat Départemental Triplettes organisé par le CB ROCHEVILLOIS
--	--

Champions P. Arrivé Patrick et P. Rouzé, CB Rochvillois	Champions : L. Bottasso, F. Contin, P. Barberis, CBR
Vice-Champions C. Martello et M. Moscioni, SC Mouans Sartoux	Vice-champions : R. Guerbert, A. Pignon et D. Da Silva, ES mirandoles

- ✓ Pour 2023, il est prévu le retour de Coupe du Comité et surtout la création et le lancement de « la Coupe de France jeu provençal » avec 1 féminine obligatoire.

Le président félicite Sébastien DJAGHRIF pour son énorme investissement dans cette discipline que ce soit au niveau du département, de la région et de la Fédération puisqu'il siège dans la Commission jeu Provençal.

Rapport de la COMMISSION FEMININE par Stéphanie ZOCCALI

Je me présente, Mme Stéphanie ZOCCALI élue au Comité depuis 2020 en charge en binôme avec Patricia LOMBARDO de la commission féminine depuis le décès d'Anne Laure LECOLLONNIER.

Une reprise assez complexe avec la perte soudaine d'Anne-Laure, car nous n'étions que membres de cette commission.

Nous nous sommes brutalement retrouvés en première ligne, pas facile de prendre la succession car Anne Laure élue de longue date au Comité maîtrisait et gérait tout.

On s'est mis rapidement au travail en nous appuyant sur son « héritage sportif ».

Avec une année d'expérience, nous sommes en capacité d'apporter maintenant une touche personnelle plus importante et de proposer quelques nouveautés indispensables pour maintenir le dynamisme.

La saison féminine 2022 a démarré le dimanche 6 février au Boulodrome Henri Bernard avec le concours d'ouverture « Cécile PALMERINI et Anne-Laure Le COLLONNIER » avec 61 équipes en triplettes. Ce challenge sera bien évidemment reconduit l'année prochaine. Ces 2 personnes ont beaucoup œuvré en faveur de la Pétanque Féminine du 06.

Un grand merci aux clubs organisateurs de concours féminins et mixtes en 2022, ils sont de plus en plus nombreux avec une participation elle aussi en hausse.

Le 27 août 2022 ont eu lieu les ODALYADES à la Mini Boule avec la participation de 30 équipes. Une première pour moi qui s'est très bien passée malgré mes appréhensions car la logistique est assez complexe.

Les concours d'animations SWISS, marathon et surtout le bol d'or qui affichent toujours complets sont appréciés des féminines si l'on se fie à la participation. Ils seront évidemment maintenus en 2023

Le Championnat Départemental des Clubs CDC-F 2023 va tenir compte de la modification fédérale : on passe ainsi à 6 joueuses et 2 remplaçantes donc un total de 8 joueuses.

Nouveauté en 2023 : la création d'une DIVISION 1 qui regroupera les 7 équipes ¼ de finaliste cette année (la 8ème ASC Mouans Sartoux jouera en CRC-F en 2023). Les autres équipes évolueront en DIVISION 2 dans des poules réparties géographiquement.

Un nouveau règlement intérieur du CDC féminin est en cours de rédaction au niveau de la Commission Féminine, il devra obligatoirement se caler au nouveau règlement national du CNC FEMININ.

Au final cette année s'est plutôt bien déroulée. Je voudrai remercier tous les collègues du Comité qui m'ont aidé : Corinne Vérola, Bernard et Patricia dans certaines difficultés.

Nous allons tenir compte des points négatifs qui nous ont été remontés et apporter quelques retouches et quelques innovations pour faire encore mieux.

Bernard CONSONNOVE

Merci, Stéphanie et Patricia et les membres de votre Commission pour la gestion de cette commission, ça n'a pas été facile de remplacer Anne-Laure mais au final vous avez su amener votre petite touche personnelle.

Je salue l'arrivée de **Monsieur Graig MONETTI, adjoint aux sports de la ville de Nice** à qui je vais donner immédiatement la parole.

Je suis très, très heureux d'être parmi vous ce matin dans ce boulodrome pour votre congrès départemental.

J'ai quelques messages à vous donner, je vais le faire avec beaucoup de sincérité et de spontanéité parce que je crois que la place des boules, des clos, de ce que vous faites tous les jours, que ce soit au sein du département comme dans notre belle ville de Nice est loin d'être anecdotique.

Je souhaite avoir un discours qui soit d'intérêt général dans lequel chacun, chacune d'entre vous va pouvoir se retrouver dans l'intérêt du département.

Je salue, sans aucune ambiguïté, l'annonce du collègue Eric Ciotti pour le département qui accorde une augmentation de la subvention de 12000 à 25000€.

C'est une bonne avancée ça permettra d'aider les différents clos et associations sur le coût des licences.

Il faut que vous sachiez que je comprends que ce dossier soit sur des thèmes principaux des discussions de ce matin. Devant la situation économique et financière actuelle vous prenez des décisions de gestionnaires mais il faut que vous mesuriez ce que ça coûte, ce que ça apporte à la 5^{ème} ville de France.

La 2^{ème} chose sur laquelle je voudrai intervenir c'est l'International de pétanque.

Je crois que dans une ville comme la nôtre quand on aime ce sport, lorsqu'on aime le fait que la pétanque occupe une place de plus en plus importante, de plus en plus grande on peut que saluer la création de l'International de pétanque.

Je suis très heureux quand dans la 5^{ème} ville de France il y a un EUROPETANQUE et un INTERNATIONAL, parce que je crois que plus on en fait plus on organise, plus on montre une image forte vis-à-vis des autres villes de France.

ça sert à rien de polémiquer, le seul intérêt c'est de se demander comment on va faire pour qu'on ait une belle édition de l'EUROPETANQUE et une belle édition de l'International NICE METROPOLE.

Je crois que c'est la meilleure façon de rebondir après les temps compliqués que nous avons eu. La meilleure manière d'y répondre c'est de mettre notre discipline, la plus conviviale au cœur de la ville et ça on va le défendre jusqu'au bout.

Je considère comme je l'ai dit au début de mon intervention que la pétanque ce n'est pas qu'un sport, c'est aussi la transmission des valeurs qui sont universelles pour l'ensemble de la société, pour l'ensemble de ceux qui veulent les partager.

Le clos de boules ce n'est pas un endroit pour faire de la politique, le clos de boule c'est un endroit pour transmettre des valeurs et partager des bons moments. Quand je visite vos clos, et je compte les voir tous, je vois autre chose que de la compétition, je vois de la convivialité, de l'altruisme, de la solidarité, de la fraternité. Ces valeurs sont celles de la ville de Nice.

Permettez-moi d'être reconnaissant envers toutes les équipes, que ce soit celles de la ville de Nice, de la Métropole car on s'est fixé en priorité de répondre dès lors que vous avez un problème d'infrastructure, de logistique, une aide de travaux, une aide financière, d'être toujours présents.

Evidemment tout n'est pas parfait mais je sais que l'on est toujours là, je crois que la place qu'on accorde à cette discipline, à vos clubs, est une priorité pour la ville de Nice.

Je dois reconnaître le temps que vous passez, le bénévolat, l'engagement, les décisions pas toujours faciles qu'il faut assumer, l'augmentation des cotisations qu'il faut expliquer, en l'occurrence il faut considérer que c'est une nécessité par rapport à la situation. Je crois que vous allez le faire une fois encore dans un objectif d'intérêt général, c'est comme ça qu'on avance.

Françoise FERRO

Merci pour votre message, je suis moi-même niçoise, mais aussi présidente de la Pétanque Antiboise.

Aujourd'hui c'est un Congrès départemental, ça concerne tous les clubs du département et pas seulement ceux de la ville de Nice.

On remercie Mr Christian ESTROSI qui fait énormément pour la pétanque comparé à d'autres villes des Alpes Maritimes mais quand vous vous adressez à tous les présidents de Nice il y a aussi ceux d'Antibes, Cannes, Mandelieu, de l'est ou de l'ouest.

Graig MONETTI

Vous avez raison mais sachez que c'est un vrai plaisir que d'accueillir tous les clubs du département dans ces structures.

Je vous remercie pour votre accueil c'est les quelques mots que je suis venu vous dire ce matin, le chemin est long mais nous avons encore presque 4 ans pour y travailler. On va s'y employer de la meilleure manière possible.

C'est pour moi l'instant de vous saluer, ceux de Nice et de tout le département.

Merci de votre écoute, bonne continuation.

Rapport de la COMMISSION D'ARBITRAGE par Gérard BONAMOUR

En arrivant dans les Alpes Maritimes, il y a déjà 2 ans, le Président du CD06 m'avait proposé d'être référent des Arbitres et responsable de la Commission d'Arbitrage, demande que j'avais refusé.

Etant mieux installé, j'ai depuis répondu favorablement et accepté ce poste en espérant être à la hauteur. Je serai assisté dans cette fonction par mon jeune collègue Giovanni PUGLIA.

Ce jeune arbitre à fort potentiel, est promis à un bel avenir s'il continue sur cette lancée, c'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Loin de nous de vouloir tout révolutionner, mais simplement soulager Jean Claude CALCAGNO de cette fonction qu'il opérait jusqu'à lors en plus de sa fonction de secrétaire général et président de la Commission Jeunes.

Je vais m'atteler à cette tâche en apportant mon expérience et mes connaissances

Ma devise est : Respect réciproque, Pédagogie, Fermeté et bien sûr sanction si cela s'avère nécessaire.

Un gros souci nous préoccupe : le nombre insuffisant d'Arbitres. La grande majorité des arbitres dont je fais partie a largement dépassé l'âge de la retraite.

Le recrutement de nouveau arbitre sera mon cheval de bataille : pour un joueur l'examen n'est pas si compliqué que cela, la Commission Départementale d'Arbitrage vous aidera à préparer cet examen.

Nous sommes actuellement une dizaine avec 2 ou 3 intentions d'arrêt pour diverses raisons.

Notre préoccupation est d'assurer la présence d'arbitre(s) sur chaque concours, compte tenu du nombre important de concours ce n'est pas « gagné » d'avance.

3 Arbitres Départementaux nous ont rejoint : Marthe TURPIN, Sébastien, MASCOT. Jean Pierre LIMINANA.

Voici quelques-unes des missions de cette commission :

- ✓ Constituer et tenir à jour le fichier des arbitres.
- ✓ Préparer et faire passer les examens
- ✓ Assurer la formation et le perfectionnement des arbitres
- ✓ Superviser la tenue, le comportement et les capacités de tous les Arbitres du Département.
- ✓ Effectuer des contrôles de boules sur n'importe quel concours.
- ✓ Veiller au bon comportement des joueurs sur les terrains et en dehors :
 - Des progrès ont été constaté en ce qui concerne les tenues, il reste encore des efforts à faire
 - Idem pour les cigarettes de tout genre. En dehors des jeux pour les concours sur le site qualifs et Championnats.

Et quelques recommandations :

Si de moins en moins de joueurs oublient leur licence, la non-présentation de la licence sera sanctionnée de 10€ (licence sur téléphone non valable).

Concernant la classification 2023, vous avez toutes les infos sur le site du CDAM.

Il est impératif que les concours démarrent à l'heure et au coup de sifflet de l'arbitre.

3 dossiers sont parvenus à la Commission de Discipline en 2022, c'est évidemment 3 de trop !!

Mesdames, Messieurs, merci de m'avoir écouté.

Nous allons maintenant enchaîner sur la,
remise des DIPLOMES & MEDAILLES

Diplômes d'honneur	Numéro de licence
Thierry CORE	00621675
Gilles DELZOPPO	00621199
Bernard BUTTELLI	00613428
Éric DALMASSO	00613435
Joseph MATTIOLI	00612911
Jean Claude MIGLIERINA	00617848
Patrick DIJOL	00641369
Georges RIGAL	00641165
Jean Claude PALMERNI	00613109
Patrick PORZER	00602978
Jacques SAURIN	00638631
Annie MICHEL	00625712
Lien Huong PHAN	00603358
Claude MARAFICO	00645585

Médailles de Bronze	Numéro de licence
Nicolas POKKER	00635116

Médailles d'Argent	Numéro de licence
---------------------------	--------------------------

Gérard BARY	00620039
Claude BORSOTTO	03180347
Nicole URRUTY	06405624
Jean Marc TRUFFO	00609627
Mickael ROSA	00634841

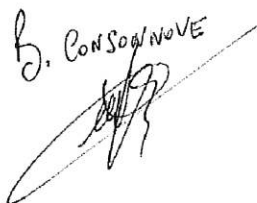
Médailles d'Or	Numéro de licence
Christophe MARTELLO	00611102
Jean OLIVA	00614024
Maurice SENESCAL	00612848

QUESTIONS ECRITES : pas de questions reçues

Le Congrès s'achève, Bernard CONSONNOVE lève la séance en remerciant les Congressistes pour leur attention, la qualité des échanges et invite ceux et celles qui ont réservé des repas à rejoindre le restaurant pour un repas convivial.

Bernard CONSONNOVE
Président du CDAM

Jean Claude CALCAGNO
Secrétaire Général du CDAM




Nice, le 20 février 2023